

Prix Moovjee 2022

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le Prix Moovjee récompense les jeunes, ayant pour ambition de créer et développer une entreprise implantée en France.

— Candidats

Ce concours d'entrepreneuriat s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans qui entreprennent (création et reprise d'entreprise) et :

- ayant créé leur entreprise en France, en possédant au minimum 20% des parts du capital social ou des actions, et détenant le mandat social,
- ou porteur de projet de création d'entreprise,
- ou auto-entrepreneur/association souhaitant transformer leur activité en entreprise.

Les candidats peuvent postuler dans l'une des catégories suivantes :

- la catégorie "Entrepreneur" : le Grand Prix Moovjee est réservée aux candidats ayant déjà créé leur entreprise,
- la catégorie "Porteur de Projet" : le Prix 100 jours est réservée aux porteurs de projet, aux auto-entrepreneurs, aux associations.

Les entrepreneurs ayant créé leur entreprise après le 1er septembre 2021 peuvent faire le choix de postuler dans la catégorie Entrepreneur ou Porteur de projet.

— Montant

Dans la catégorie "Entrepreneur" :

- le Grand Prix Moovjee est une dotation financière de 10 000 €,
- le coup de Coeur du Jury est une dotation de 5 000 €.

Les lauréats et finalistes de cette catégorie remportent le programme de mentorat du Moovjee. Un accompagnement sur 12 mois par un entrepreneur expérimenté, un accès à un pool d'experts métier bénévoles et de la visibilité média.

Dans la catégorie "Porteur de projet" :

Le Grand Prix 100 jours est une dotation financière de 5 000 €.

Les lauréats et finalistes de cette catégorie remportent le programme de mentorat du Moovjee. Un accompagnement sur 12 mois par un entrepreneur expérimenté, un accès à un pool d'experts métier bénévoles et de la visibilité média. Pour obtenir sa dotation, le lauréat devra avoir créé son entreprise (hors micro-entreprise) avant le 31 décembre 2022.

